

# ACORAM IDF

## BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 89

Avril 2016

ACORAM - 86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS - Tél. 01 40 16 25 45 - Messagerie : [secretariat@acoram.fr](mailto:secretariat@acoram.fr)

### Le Mot du Délégué



CV(H) Bruno de BEAUFORT  
Délégué Ile-de-France  
Tél. 0139514286  
[bruno.de-beaufort@orange.fr](mailto:bruno.de-beaufort@orange.fr)

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent le trimestre à venir sera particulièrement riche en activités.

Le 7 avril nous accueillerons le vice-amiral Arnaud COUSTILLIERE qui est l'officier général en charge de la cybersécurité au sein du ministère de la Défense. La cybersécurité est un enjeu capital pour la France et je vous conseille vivement d'être présents.

Le 11 mai le commissaire général Vincent CAMPREDON, directeur du musée de la Marine, nous parlera au musée de la Marine des travaux qui vont y être effectués et du rayonnement maritime renforcé qui en découlera.

Le 27 mai l'ACORAM organise une soirée de gala nationale dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris aux Invalides. Cette soirée sera également proposée aux autres associations de l'Alliance Navale. C'est donc un événement majeur de la vie de notre association qui vous est proposé.

Le 11 juin enfin notre Assemblée Générale se réunira à l'Ecole Navale. C'est une occasion unique de retourner sur le site de Lanvéoc-Poulmic que nous avons tous connu.

Nos prochaines journées rencontres dans les ports devraient se dérouler les 4 et 5 octobre 2016 à Lorient. Retenez les dates dès à présent.

Concernant Marine & Océans le dernier numéro qui vient de paraître est tout à fait remarquable avec ses dossiers sur le groupe aéronaval et l'économie maritime. La Marine et le Cluster Maritime y ont largement contribué. Abonnez-vous ou réabonnez-vous pour 2016 si vous ne l'avez pas encore fait.

Enfin comme vous le savez déjà le CV(H) Frédéric BOUFFARD va me remplacer comme délégué Ile de France à partir du 1er avril 2016. Cette succession était prévue depuis plusieurs mois mais elle était subordonnée à sa prise de retraite. En tant que président national je continuerai bien sûr à participer aux activités de l'Ile de France. C'est donc mon dernier éditorial dans votre bulletin. Je remercie particulièrement les membres du bureau Ile de France qui ont travaillé à mes côtés depuis 2012.

Bien cordialement à vous tous.

# Gala annuel de l'ACORAM

## SOIREE NATIONALE DE GALA DANS LES SALONS DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS AUX INVALIDES

Vendredi 27 mai 2016 de 19h00 à 01h00 du matin



Traditionnellement un concert de prestige était organisé annuellement dans les salons de l'Hôtel de la Marine. En raison du transfert de l'Etat-major de la Marine à Balard c'est cette année dans les salons du Gouverneur militaire de Paris aux Invalides que se tiendra le vendredi 27 mai 2016 de 19h à 1h du matin la soirée de gala de l'ACORAM.

Elle est ouverte aux adhérents de toutes les sections, à leurs familles et leurs amis. Elle se déroulera sous la forme d'un cocktail dînatoire suivi d'une soirée dansante. Cette soirée est organisée au profit de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine (ADOSM) dans le cadre du rayonnement de la Marine et de l'ACORAM.

Venez nombreux à cette soirée exceptionnelle qui rassemblera toutes les sections de l'ACORAM et sera un temps fort du rayonnement de notre association.

Tenue de soirée ou Tenue 22.



### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### SOIREE DE GALA DANS LES SALONS DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS AUX INVALIDES VENDREDI 27 MAI 2016 DE 19h A 1h DU MATIN

Nom.....Prénom.....Grade.....

Date et lieu de naissance.....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Participera à la soirée de gala et sera accompagné de .....personnes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance des accompagnants :

.....

.....

Participation aux frais :

Personne seule : 45€ - couple : 80€

Jeunes jusqu'à 35 ans : personne seule : 35€ - couple : 60€

Ci-joint un chèque de .....€ libellé à l'ordre de l'ACORAM Ile de France à adresser avant le 15 mai 2016 au secrétariat de l'ACORAM 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris

# Activités du trimestre

## CONFERENCE DU VA COUSTILLIERE SUR LA CYBERDEFENSE

le jeudi 7 avril 2016 à 18h00 amphi de BOURCET de l'Ecole militaire



Priorité stratégique pour la souveraineté nationale, la cyberdéfense représente l'avenir de la Défense dans un milieu virtuel et sans frontière. Le ministère de la Défense participe activement à la protection et à la défense des systèmes d'information.

La cyberdéfense est prise en compte au plus haut niveau de décision au sein du ministère de la Défense. Le Pacte Défense Cyber, lancé par Jean-Yves LE DRIAN, renforce significativement les moyens dévolus à la cyberdéfense dans la continuité de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019.

Spécialisé dans le domaine des télécommunications et de la cyberdéfense, le vice-amiral Arnaud COUSTILLIERE est depuis 2011 l'officier général en charge de la cyberdéfense au sein du ministère de la Défense. Il interviendra pour nous sur :

**« L'Etat et la Défense face aux enjeux de la sécurisation du monde numérique (cybersécurité), impact pour les Armées et la Marine ».**

Inscrivez-vous (nom, prénom, date et lieu de naissance) rapidement à cette conférence exceptionnelle par mail à l'adresse : [dominique.desgrais@acoram.fr](mailto:dominique.desgrais@acoram.fr)

## CONFERENCE «RACONTER LA MER A TRAVERS LA FRANCE ET LA FRANCE A TRAVERS LA MER : LE FUTUR MUSEE DE LA MARINE A L'HORIZON 2021»

le mercredi 11 mai 2016 à 19h30 place du Trocadéro



Le musée national de la Marine, installé au Palais de Chaillot place du Trocadéro à Paris, entreprend prochainement sa transformation, pour la première fois de son histoire depuis sa création sous Louis XV en 1748.



Il fermera ses portes début 2017 pour les rouvrir début 2021, fort de nouveaux espaces et d'une muséographie refondée – à l'instar du musée de l'Homme dernièrement –, mais aussi d'un nouveau projet scientifique et culturel qui marquera un véritable changement d'époque et d'identité. L'enjeu est de réinventer le musée de la marine d'aujourd'hui pour en faire demain le grand musée maritime français du XXIème siècle, le musée de l'aventure maritime de la France.



Il s'agira de rendre le grand public – et notamment les jeunes générations – plus familiers avec la dimension maritime de notre pays, de lui transmettre le goût de la mer et la conscience des enjeux qui la traversent dans toutes ses dimensions : historique, géographique, stratégique, économique, environnementale, scientifique et culturelle.



Le nouveau musée sera vivant et interactif, et fera appel aux technologies les plus innovantes. Invitant au voyage, il sera un outil puissant de sensibilisation de tous les publics pour éclairer les enjeux maritimes de notre planète. Espace de recherche et carrefour d'échanges scientifiques ouvert sur le monde, il sera pour la France un vecteur de rayonnement à l'international.



Aujourd'hui, le musée national de la Marine, le plus ancien musée maritime du monde, appareille vers son avenir.

**C'est de la feuille de route de cette passionnante navigation, que le commissaire général Vincent CAMPREDON nous parlera le 11 mai.**

Inscrivez-vous (nom, prénom, date et lieu de naissance) par mail à l'adresse : [dominique.desgrais@acoram.fr](mailto:dominique.desgrais@acoram.fr)

# ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE

## le samedi 11 juin à l'Ecole Navale

Notre AG nationale se déroulera le samedi 11 juin 2016 à Lanvéoc-Poulmic. Nous vous incitons à venir nombreux dans ce lieu emblématique.

En attendant plus d'informations dans les prochaines « pages spéciales », vous trouverez ci-dessous le programme indicatif. Ceci vous permettra de réserver vos billets de train et chambres d'hôtel (cercle naval ou espace océans).

- 08h00 départ du car Brest/Ecole navale ;
- 09h15 à 12h00 Assemblée Générale ;
- 12h00 à 12h30 photo de groupe et dépôt de gerbe au monument aux morts ;
- 12h45 à 15h00 déjeuner ;
- 16h00 départ du transrade pour Brest ;
- 17h30 à 19h00 visite d'une FREMM ;
- 20h00 dîner de gala au Cercle naval.

Pour le dimanche 12 juin, une visite en fin de matinée est prévue, suivie d'un déjeuner à Brest qui devrait se terminer vers 14h00.

Le groupe Jeunes s'investit également dans l'organisation de cette AG, avec un programme dédié (voir l'article en dernière page et sur le site [acoram.fr](http://acoram.fr)).



---

## RECHERCHE D'UN TRESORIER POUR LE BUREAU ILE DE FRANCE

Le trésorier de l'Ile de France souhaite trouver un remplaçant pour des raisons professionnelles et personnelles.

Les responsabilités du trésorier, en liaison avec le délégué Ile de France, sont les suivantes :

- Encaissement des chèques des activités (les chèques des cotisations et abonnements sont encaissés par le secrétariat)
- Tenue du journal des débits et crédits.
- Contrôle de l'exactitude des relevés bancaires de l'Ile de France.
- Préparation annuelle du compte de résultat et du bilan comptable de la délégation Ile de France.

Cette fonction n'est pas très prenante mais elle nécessite une grande rigueur.

Le trésorier joue un rôle essentiel au sein du bureau Ile de France.

# Activités du trimestre écoulé

## COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE DES RESERVISTES LE 5 FEVRIER 2016 APRES-MIDI A L'ECOLE MILITAIRE

Fort du premier succès enregistré à Lorient, le but de ce séminaire était d'informer les réservistes de l'Île de France, que ce soit sur la Marine ou sa Réserve, et d'échanger avec les intervenants de haut niveau présents. Ce séminaire, organisé par l'ACORAM, était également ouvert à l'ACOMAR, aux réservistes citoyens et à l'IHEDN. L'amphi de BOURCET de l'Ecole militaire était bien rempli.

Après quelques mots d'accueil par le CV(H) Bruno de BEAUFORT, président de l'ACORAM, le CA Thierry ROUSSEAU, commandant le CESM et COMAR Paris, rappela les principales missions de la Marine et son implantation sur toutes les mers du globe, la Zone Economique Exclusive de la France s'étendant sur 11 Millions km<sup>2</sup>.



La coopération militaire entre pays alliés est de plus en plus accentuée. Il détailla d'autre part les points forts du plan Horizon Marine 2025 :

- Agir (intervention, protection, dissuasion, permanence).
- Adapter avec cohérence.
- Etre marin (compétences, combativité, formation...).
- Bâtir (bâtiments et systèmes futurs...).

Le CV Nicolas BEZOU, adjoint au DPMM et DRES Marine, évoqua ensuite la politique RH de la Marine confrontée au défi du recrutement de 3500 marins par an. La Marine a par ailleurs un grand spectre de 1000 compétences différentes qu'il est indispensable de préserver, en raison de la technicité de nos bâtiments. Tout repose

sur le maintien de nos valeurs et de l'esprit d'équipage.

Pour la Réserve, sa montée en puissance est actée et 250 ESR supplémentaires sont programmés pour 2016. Les fusiliers marins sont particulièrement recherchés.

Les échanges se sont poursuivis avec le CV BEZOU pendant la pause.

Le sénateur André TRILLARD, co-auteur du rapport sur la maritimisation, prit ensuite la parole :

- Le budget 2016 est conforme à la Loi de Programmation Militaire.
- Il faut défendre la liberté des mers.
- Les décisions de la Marine d'après-demain sont prises maintenant.
- Nécessité de protéger notre ZEE que nous n'exploitons malheureusement pas à la différence des autres pays.

Le sénateur TRILLARD émet le souhait que notre Défense, qui bénéficie à toute l'Europe, soit largement financée par elle.



Le CV Arnaud LEBRETON, adjoint du VA CULLIERE, développa ensuite les 4 axes des opérations :

- Dissuader
- Protéger
- Prévenir
- Intervenir

En décembre 2015, 50 bâtiments et 7000 marins étaient à la mer, 3700 assuraient la protection de nos sites maritimes et de nos approches. La Marine est à la limite de ses capacités d'intervention.

Le LV(R) Marc ROBY, 1er vice-président de l'ACORAM et référent règlement rappela ensuite les règles du port de l'uniforme et la nécessaire prudence dans l'utilisation des réseaux sociaux sur internet.

En conclusion le CV(H) Bruno de BEAUFORT souligna l'importance de ces séminaires qu'il serait souhaitable de renouveler tous les ans, que ce soit à Paris ou dans certaines sections. C'est une des raisons d'être de l'ACORAM qui constitue un relais entre la Marine et les réservistes.

Concernant la disponibilité des réservistes sous ESR l'ACORAM est favorable au fait que les périodes de réserve soient décomptées des jours de formation professionnelle individuelle, cette mesure étant dépendante d'un accord paritaire et d'un décret d'application.



---

## COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU CONSEIL D'ETAT DU 9 MARS

Le mercredi 9 mars nous nous sommes retrouvés à l'heure dite en groupe constitué de 30 personnes. Aussitôt arrivés nous avons été rassemblés dans la salle de la section de l'Intérieur qui fût la salle du trône du roi Louis Philippe. Après quelques mots de bienvenue et une brève introduction de la part de l'Amiral Jacques LAUNAY, Marc SANSON Vice-président en charge de la section de l'administration nous a fait un exposé très complet sur le Conseil d'Etat.

Installé initialement au Palais d'Orsay, le Conseil d'Etat créé en 1799 a été transféré au Palais Royal en 1876 dans les anciens appartements du Duc et de la Duchesse d'ORLEANS auxquels ont succédé le Prince Jérôme BONAPARTE et sa famille.

Par sa fonction juridictionnelle et consultative cette Institution assure la soumission effective de l'administration française au droit. Il est ainsi un rouage essentiel de l'Etat du droit dans notre pays.

Plusieurs sections spécifiques constituent l'ossature de cette organisation qui agit en qualité de conseiller juridique du gouvernement, chaque section ayant pour mission d'examiner les projets de texte et les demandes d'avis de sa compétence :

- La section des Travaux publics examine ainsi les domaines très vastes tels que l'environnement, le développement numérique des communications, l'énergie et les matières premières, la sûreté nucléaire, l'agriculture et l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le logement, les transports et leurs infrastructures ainsi que le tourisme.
- La section de l'intérieur intervient sur les affaires relevant du Premier Ministre et du Garde des Sceaux avec en particulier la sécurité intérieure, les libertés publiques, l'administration territoriale, l'enseignement scolaire et supérieur, la jeunesse et les sports, l'immigration et le droit d'asile, la culture française ainsi que les médias et la communication audiovisuelle.
- La section sociale se prononce sur l'emploi, la formation, la santé publique, la famille, l'enfance, les relations sociales dans tous les domaines, les personnes âgées et les anciens combattants et victimes de guerre.
- La section finances est concernée par les affaires relevant du ministre des affaires étrangères et européennes, l'économie et la compétitivité, les entreprises et l'artisanat, les lois de finances et toutes les fonctions publiques intervenant dans le domaine financier.
- La section de l'administration dirigée par le Vice-président Marc SANSON intervient dans les affaires relevant du ministre de la Défense, l'Amiral Jacques LAUNAY étant plus spécialement chargé de ce domaine en qualité de Conseiller d'Etat en service extraordinaire. Cette section couvre également la gestion des ressources humaines de l'Etat et de toutes les collectivités et organisations qui en dépendent, les droits et statuts des fonctionnaires, l'organisation des services publics.

- Par la section du contentieux le Conseil d'Etat est le juge suprême des litiges entre les citoyens et les pouvoirs publics. A cet effet il lui revient de statuer sur environ 10.000 requêtes chaque année d'importance très variable. L'assemblée générale procède à l'examen des textes les plus importants (projets de loi et d'ordonnance) qui lui sont obligatoirement soumis après avoir été examinés par les sections compétentes.

Les membres du Conseil d'Etat sont des hauts fonctionnaires. Quelques uns sont issus directement de l'ENA, d'autres sont nommés par le gouvernement, d'autres enfin ne siégeant que dans les sections administratives sont nommés pour 4 ou 5 ans selon leurs spécialités. Il est aussi fait appel à des magistrats des tribunaux administratifs.

Le Conseil d'Etat comprend 300 membres dont un tiers est en activité à l'extérieur, et l'effectif total est de 700 personnes. Les conseillers peuvent sortir du Conseil d'Etat mais ils peuvent aussi y entrer à nouveau. Il n'y a pas de bureau attitré mais des postes de travail tous parfaitement équipés sur le plan informatique avec des ordinateurs organisés en réseau et accessibles à tout membre selon un code d'entrée qui lui est personnel. Nous avons noté un point majeur à savoir que le Conseil d'Etat s'est ouvert à l'étranger par de nombreuses relations avec un certain nombre de pays.

A la suite de l'exposé qui nous a été fait il nous a été proposé une visite des lieux et c'est ainsi que nous avons vu successivement les salles affectées à chacune des sections, Intérieur, Travaux Publics, finances, contentieux, le tribunal des conflits, ainsi que les salles où sont installés les postes de travail telles que la bibliothèque et la salle Napoléon, et enfin la chapelle édifée sous le second empire, décorée sur ordre du Prince NAPOLEON et de la Princesse Marie Clothilde de SAVOIE. Cette chapelle sert actuellement de petite salle de réunion.

Installé dans un décor royal à la hauteur du rôle qu'il assume le Conseil d'Etat est organisé de manière moderne et sans perte de place.

Il nous appartient de remercier tout particulièrement l'Amiral Jacques LAUNAY et le Président Marc SANSON qui nous ont consacré beaucoup de leur temps pour nous permettre de mieux connaître cette importante institution de l'Etat et d'en visiter les lieux magnifiques et chargés d'histoire.



«Le président de l'ACORAM remercie le président Marc SANSON et l'Amiral Jacques LAUNAY»

«L'auditoire dans la salle de l'Assemblée Générale du Conseil d'Etat»



# Tribune Jeunes

Chers camarades,

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, nos activités de plein air, notamment sportives, reprennent.  
A signaler notamment :

- le passage de la médaille des sports allemande le samedi 30 avril 2016 au stade de La Source à Orléans (contact : LV(R) Romain DAVID - [pmm.orleans@gmail.com](mailto:pmm.orleans@gmail.com));
- les entraînements à la marche de Nimègue qui aura lieu du 19 au 22 juillet 2016 ([marches-unor@laposte.net](mailto:marches-unor@laposte.net)).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le LV(R) Julien DOSSEUR-DUTOUQUET [jdosseur.dutouquet@gmail.com](mailto:jdosseur.dutouquet@gmail.com).

Vous serez informé courant avril de la date de notre prochain dîner de carré de printemps qui sera enrichi d'une conférence sur le retour d'OPEX de certains de nos camarades du groupe jeunes.

Je vous invite d'ores et déjà à réserver votre samedi 27 mai 2016 afin d'assister à la 1ère édition du gala de l'ACORAM à laquelle je souhaite une large représentation du groupe jeune, l'accès à la billetterie en ligne sera ouvert début avril.

Notre assemblée générale se déroulera le samedi 11 juin sur le site prestigieux de l'Ecole Navale non loin de Brest. Un programme jeune est en cours de finalisation avec un dîner, une sortie en voile et/ou une visite d'installation. Les membres intéressés peuvent se manifester par mail ([audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com)) concernant la mutualisation des moyens de transport et d'hébergement.

Bien ACORAMicalement.

EV1(R) Audrey JENBACK, Responsable du groupe jeunes

## Délégués des Secteurs

|   |                                  |  |                      |
|---|----------------------------------|--|----------------------|
| <b>Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise</b><br>CV(R) Thierry GAUROY  | 01 64 71 06 15                   | <a href="mailto:t.gauroy@notaires.fr">t.gauroy@notaires.fr</a>   | <b>(47 membres)</b>  |
| <b>Secteur 2 : Hauts-de-Seine</b><br>CC(R) Benoit CHASTAING   | 06 82 62 93 84                   | <a href="mailto:gbchast@yahoo.fr">gbchast@yahoo.fr</a>   | <b>(290 membres)</b> |
| <b>Secteur 4 : Yvelines + Essonne</b><br>CC(R) Pierre BORDESSOULE<br>EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe) | 01 30 86 93 10<br>06 60 81 96 85 | <a href="mailto:bordessoule@bordessoule.fr">bordessoule@bordessoule.fr</a><br><a href="mailto:mh.ansquer@yahoo.fr">mh.ansquer@yahoo.fr</a> | <b>(280 membres)</b> |
| <b>Secteur 5 : Paris Nord &amp; Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis</b><br>CF(R) Ulrich-André RENAULDON     | 01 47 83 71 46                   | <a href="mailto:ulrich-andre.renauldon@orange.fr">ulrich-andre.renauldon@orange.fr</a>   | <b>(312 membres)</b> |
| <b>Secteur 6 : Paris Sud &amp; Est + Val-de-Marne</b><br>LV(H) Daniel LEBREC                                | 01 43 06 79 82                   | <a href="mailto:dlebrec@wanadoo.fr">dlebrec@wanadoo.fr</a>   | <b>(334 membres)</b> |
| <b>Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)</b><br>CF(H) François TESSON              | 09 79 05 60 17                   | <a href="mailto:fpg.tesson@wanadoo.fr">fpg.tesson@wanadoo.fr</a>   | <b>(96 membres)</b>  |

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

---

## REINSCRIPTIONS / REABONNEMENTS

Bulletin d'adhésion et mandat de prélèvement SEPA disponibles à l'adresse : [www.acoram.fr/adhesion/](http://www.acoram.fr/adhesion/)